

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 21445
Numéro SIREN : 508 415 536
Nom ou dénomination : 3D MAQ

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2022 sous le numéro de dépôt 69820

3D MAQ

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 €
Siège social : 125 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS
RCS PARIS 508 415 536

PROCES VERBAL DE DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

EN DATE DU 16 Décembre 2021

Les soussignés :

✓ **Indivision Valérie TAIEB – Bethsabée TAIEB – Athalia TAIEB**

Représentée par Madame Valérie TAIEB,

désignée par convention de mandat

Propriétaire de1.517 actions

✓ **Indivision Carole UZAN – Joy UZAN – Axelle UZAN**

Représentée par Madame Carole UZAN,

désignée par convention de mandat

Propriétaire de 1.443 actions

✓ **Monsieur Phung LE NGOC**

demeurant à 77185 LOGNES – 8 allée Giaochino Rossini,

Propriétaire de 740 actions

Total des actions 3.700 actions

Agissant en qualité de seuls associés de la Société 3D MAQ (ci-après la « Société »),
et à ce titre, détenant l'ensemble des actions composant le capital social,

À la suite du décès de Monsieur Jean-François TAIEB, l'indivision Valérie TAIEB – Bethsabée TAIEB – Athalia TAIEB est venue aux droits de Monsieur Jean-François TAIEB, l'indivision est représentée par Madame Valérie TAIEB en sa qualité de mandataire aux fins de représentation de ladite indivision selon Mandat de Représentation d'Indivision en date du 15 Décembre 2021 et annexé aux présentes,



VLN AU JU

À la suite du décès de Monsieur Philippe UZAN, l'indivision Carole UZAN – Joy UZAN – Axelle UZAN est venue aux droits de Monsieur Philippe UZAN, l'indivision est représentée par Madame Carole UZAN en sa qualité de mandataire aux fins de représentation de ladite indivision selon Mandat de Représentation d'Indivision en date du 10 décembre 2021 et annexé aux présentes,

ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Les Associés, à l'unanimité,

prennent acte qu'en suite du décès de Monsieur Jean-François TAIEB en date du 4 février 2021, associé de la Société 3D MAQ, l'indivision Valérie TAIEB – Bethsabée TAIEB – Athalia TAIEB, représentée par Madame Valérie TAIEB, est devenue propriétaire de ses actions à compter de cette date.

DEUXIEME DECISION

Les Associés, à l'unanimité,

prennent acte qu'en suite du décès de Monsieur Philippe UZAN en date du 7 juillet 2020, associé de la Société 3D MAQ, l'indivision Carole UZAN – Joy UZAN – Axelle UZAN, représentée par Madame Carole UZAN, est devenue propriétaire de ses actions à compter de cette date.

TROISIEME DECISION

Les Associés, à l'unanimité,

après avoir rappelé que, conformément aux termes du procès-verbal de décisions unanimes du 17 juin 2020, Madame Axelle UZAN a été nommée Directeur Général avec les pouvoirs du Président, afin d'assurer les fonctions de Président suivant le décès de Monsieur Philippe UZAN pour la durée de son mandat restant à courir,

prennent acte du décès de Monsieur Philippe UZAN et en conséquence de la fin de mandat de Président à effet des présentes.

QUATRIEME DECISION

Les Associés, à l'unanimité,

après avoir rappelé que, conformément aux termes du procès-verbal de décisions unanimes du 17 juin 2020, Madame Axelle UZAN a été nommée Directeur Général avec les pouvoirs du Président, afin d'assurer les fonctions de Président suivant le décès de Monsieur Philippe UZAN pour la durée de son mandat restant à courir,

décident de nommer aux fonctions de Présidente, à effet des présentes pour une durée venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026 :

- Madame Joy UZAN
demeurant 24 rue Desbordes Valmore – 75016 PARIS

Madame Joy UZAN déclare accepter les fonctions de Présidente qui lui sont conférées et déclare qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne s'oppose à cette nomination.

CINQUIEME DECISION

Les Associés, à l'unanimité,

décident que, dans l'exercice de ses fonctions, le Président disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et la représenter vis à vis des tiers dans le respect des dispositions statutaires et légales.

SIXIEME DECISION

Les Associés, à l'unanimité, après avoir constaté que le mandat de Directeur Général de Madame Axelle UZAN est arrivé à expiration,

décident de renouveler ce mandat pour une durée venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026.

Madame Axelle UZAN déclare accepter les fonctions de Directeur Général qui lui sont conférées et déclare qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne s'oppose à ce renouvellement.

SEPTIEME DECISION

Les Associés, à l'unanimité,

décident de nommer aux fonctions de Directeur Général, à effet des présentes et pour une durée venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026 :

- Monsieur Phung LE NGOC
demeurant 8 allée Giaochino Rossini – 77185 LOGNES

Monsieur Phung LE NGOC déclare accepter les fonctions de Directeur Général qui lui sont conférées et déclare qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne s'oppose à cette nomination.

HUITIEME DECISION

Les Associés, à l'unanimité,

décident que, dans l'exercice de leurs fonctions, les Directeurs Généraux disposeront des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et la représenter vis à vis des tiers dans le respect des dispositions statutaires et légales.

NEUVIEME DECISION

Les Associés, après en avoir délibéré,

décident de l'embauche de Madame Valérie TAIEB en qualité de d'assistante administrative à raison de 17h50 par mois, à compter du 1^{er} décembre 2021, moyennant une rémunération brute mensuelle de SEPT CENT QUATRE VINGT QUATORZE EUROS QUATRE VINGT (794,80 €), allouée sur 12 mois par an.

DIXIEME DECISION

Les Associés, après en avoir délibéré,

décident que les frais de missions et représentation engagés par le Président et ou les Directeurs Généraux dans l'exercice de leurs fonctions, leurs seront remboursés par la société sur présentation des justificatifs.

ONZIEME DECISION

Les Associés, à l'unanimité,

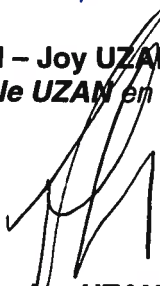
donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un original des présentes pour effectuer toutes les formalités consécutives aux décisions qui précèdent.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par les associés de la société 3D MAQ.

Indivision Valérie TAIEB – Bethsabée TAIEB – Athalia TAIEB
*Représentée par Madame **Valérie TAIEB** en sa qualité de mandataire*



Indivision Carole UZAN – Joy UZAN – Axelle UZAN
*Représentée par Madame **Carole UZAN** en sa qualité de mandataire*



Madame Joy UZAN
Bon pour acceptation de fonctions de Présidente



Madame Axelle UZAN
Bon pour acceptation de fonctions de Directeur Général



M. Phung LE NGOC
Bon pour acceptation de fonctions de Directeur Général



MANDAT DE REPRESENTATION D'INDIVISION

Entre les soussignées :

- **Madame Valérie TAIEB**
Née le 10 avril 1960 à CASABLANCA (MAROC)
De nationalité française
Demeurant au 15 rue Buffon - 75005 PARIS
- **Madame Bethsabée TAIEB**
Née le 24 octobre 1999 à PARIS 14^{ème} (75)
De nationalité française
Demeurant au 15 rue Buffon – 75005 PARIS
- **Madame Athalia TAIEB**
Née le 26 juillet 2005 à PARIS 14^{ème} (75)
De nationalité française
Demeurant au 15 rue Buffon – 75005 PARIS
Représentée par Madame Valérie TAIEB en sa qualité d'administrateur légal

Ci-après désignées les « Mandants »

Il est rappelé que les indivisaires sont devenus propriétaires en indivision de l'intégralité des actions composant le capital social de :

- La Société **3D MAQ**, société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros, dont le siège social est sis 125 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 508 415 536

A la suite du décès de Monsieur Jean-François TAIEB, associé de ladite Société, survenu le 4 février 2021.

Afin de permettre la continuité de la vie sociale de la Société 3D MAQ les mandants décident de désigner :

- **Madame Valérie TAIEB**
Née le 10 avril 1960 à CASABLANCA (MAROC)
De nationalité française
Demeurant au 15 rue Buffon - 75005 PARIS

en qualité de **mandataire** chargée de représenter les indivisaires lors des décisions collectives des associés de la Société 3D MAQ prises par assemblées générales, par décisions unanimes, par consultations écrites et généralement par toute forme d'acte autorisé par la Loi constatant le consentement des associés.

Le présent mandat expirera lorsque les opérations de partage de la succession de Monsieur Jean-François TAIEB seront définitivement finalisées et effectives.

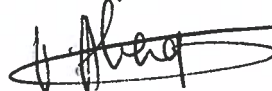
Fait à Paris

Le 15 Décembre 2021

En 4 exemplaires

Madame Valérie TAIEB

« Lu et approuvé – Bon pour acceptation de mandat »

Lu et approuvé - Bon pour acceptation de mandat


Madame Bethsabée TAIEB

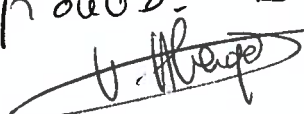
« Lu et approuvé – Bon pour pouvoir »

Lu et approuvé - Bon pour pouvoir


Madame Athalia TAIEB

Représentée par Madame Valérie TAIEB en qualité de représentant légal

« Lu et approuvé – Bon pour pouvoir »

Lu et approuvé - Bon pour pouvoir


MANDAT DE REPRESENTATION D'INDIVISION

Entre les soussignées :

- **Madame Carole UZAN**
Née le 17 février 1964 à TUNIS (TUNISIE)
De nationalité française
Demeurant au 24 rue Desbordes Valmore - 75016 PARIS

- **Madame Joy UZAN**
Née le 11 avril 1991 à BOULOGNE BILLANCOURT (92)
De nationalité française
Demeurant au 24 rue Desbordes Valmore - 75016 PARIS

- **Madame Axelle UZAN**
Née le 23 novembre 1994 à BOULOGNE
BILLANCOURT (92)
De nationalité française
Demeurant au 33 boulevard de la saussaye – 92200 NEUILLY SUR SEINE

Ci-après désignées les « Mandants »

Il est rappelé que les indivisaires sont devenus propriétaires en indivision de l'intégralité des actions composant le capital social de :

- La Société **3D MAQ**, société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros, dont le siège social est sis 125 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 508 415 536

A la suite du décès de Monsieur Philippe UZAN, associé de ladite Société, survenu le 7 juillet 2020.

Afin de permettre la continuité de la vie sociale de la Société 3D MAQ les mandants décident de désigner :

- **Madame Carole UZAN**
Née le 17 février 1964 à TUNIS (TUNISIE)
De nationalité française
Demeurant au 24 rue Desbordes Valmore - 75016 PARIS

en qualité de **mandataire** chargée de représenter les indivisaires lors des décisions collectives des associés de la Société 3D MAQ prises par assemblées générales, par

AN CU JL

décisions unanimes, par consultations écrites et généralement par toute forme d'acte autorisé par la Loi constatant le consentement des associés.

Le présent mandat expirera lorsque les opérations de partage de la succession de Monsieur Philippe UZAN seront définitivement finalisées et effectives.

Fait à Paris

Le 10 décembre 2021

En 4 exemplaires

Madame Carole UZAN

« Lu et approuvé – Bon pour acceptation de mandat »



Madame Axelle UZAN

« Lu et approuvé – Bon pour pouvoir »



Madame Joy UZAN

« Lu et approuvé – Bon pour pouvoir »



AN JL CU